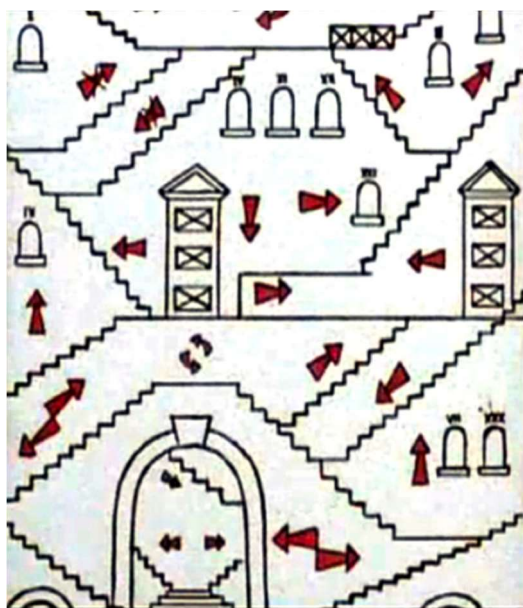




62

COMMUNIQUE

UNE DIRECTION QUI PERD LE NORD...



Depuis plusieurs mois nous alertons les élus du conseil d'administration sur le manque de cohérence dans les décisions prises par le Directeur adjoint sur la gestion quotidienne du SDIS du Pas-de-Calais. Les derniers événements en date et les perspectives à venir nous obligent à alerter la presse ainsi que les autorités départementales et préfectorales.

En effet, alors que le SDIS 62 s'apprête à connaître des difficultés budgétaires sans précédent depuis ces dix dernières années, les représentants du personnel sont appelés à donner leur avis sur un 1^{er} projet de réorganisation de 7 groupements fonctionnels de la direction départementale. Il s'agit là de caprices ou de

placard dorés (NDLR : CST du 8 octobre 2024). Ce projet de réorganisation, qui comporte deux volets provoquera à terme, un impact budgétaire de plusieurs centaines de milliers d'Euros à l'instar de la création de la 7^{ème} sous-direction. Edifiant !

Nous rappelons à notre direction que la 1^{ère} priorité du SDIS est de porter secours à la population de notre département ! Nous rappelons également qu'il est de notre devoir de nous organiser pour répondre aux exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité des personnels lors des opérations de secours. Il ne peut en être autrement !

Par ailleurs, nous dénonçons le management arbitraire et déloyal mis en place ces derniers mois !

Non, le SDIS 62 n'est pas peuplé par un groupe de « voyous » ou de « personnels malhonnêtes » ou qui ne « servent à rien » comme le Directeur Adjoint le répète au grès des réunions ou des séminaires ! Les sapeurs-pompiers (professionnels et volontaires) et les personnels administratifs n'ont nul besoin qu'on les infantilise ou qu'on les humilie ! Ça suffit !

C'est bien la peine de réunir les cadres il y a 15 jours au Portel pour leur parler des valeurs du SDIS (loyauté, exemplarité, sens du service public, respect hiérarchique, obéissance, ...) quand on constate le peu de considération pour la prise de position des élus !



62

De plus, certaines dépenses ou certains travaux évoqués sont tout simplement ubuesques. Des travaux d'aménagement de l'accueil de la direction départementale pour un montant pharaonique de 400 000€, la décision nous semble « lunaire ». Alors que certains sapeurs-pompiers en CIS sont logés dans des bungalows ! Là aussi , c'en est trop !

Tout cela alors que dans le même temps nous apprenons fortuitement le recrutement d'officiers en externe sans commission de recrutement ! Ou des recrutements par détachement alors que d'autres sont inscrits sur liste d'aptitude et titulaires de concours (SDSSSM) !..

Nous exigeons la prise en compte de nos demandes légitimes quant à la gestion courante du SDIS du Pas-de-Calais à savoir :

- Le gel de toute réorganisation jusqu'à l'arrivée du prochain Directeur départemental ;
- Nous demandons l'arrêt du bricolage dans les décisions à venir (RO, VL de service, ...)
- La présentation du rapport relatif à l'organisation de la logistique (Dossier PREVORGA) ;
- La reprise des priorités ayant pour vocation l'activité opérationnelle du SDIS ;
- La reprise des réflexions permettant d'améliorer les conditions de vie des sapeurs-pompiers des centres d'incendie et de secours (Noeux les Mines, Hénin beaumont, Boulogne/mer, ...)
- La reprise sans délai d'un dialogue social constructif autour de projets construits pour l'intérêt collectif ;

Nous rappelons l'absence de réponse aux dernières demandes de notre organisation syndicale notamment en ce qui concerne :

- La mise en œuvre d'un plan de recrutement de SPP en lien avec les carences opérationnelles - Nous refusons la dégradation de la réponse opérationnelle ! ;
- Le respect des obligations en matière de santé et de sécurité et notamment le suivi médical post-opérationnel pour les personnels exposés aux fumées d'incendie ;
- La protection des personnels afin de prévenir les phénomènes de violence dont sont victimes les collègues sur intervention (vestes pare-lame et pare-couteau) ;

AVEC UNE TELLE DESORGANISATION LE CHALLENGE POUR LE PROCHAIN DIRECTEUR EST CHAQUE JOUR DE PLUS EN PLUS COMPLEXE A RELEVER !

07 51 60 17 39

18 rue René Cassin
62223 SAINT-LAURENT BLANGY

snspp@sdis62.fr